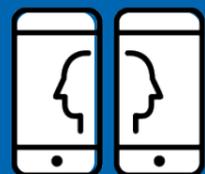




LA BATAILLE DES 10 MOTS

27 janvier – 27 mars 2017



Participez à la 7e Bataille des 10 Mots ! ✕

Pour jouer, il suffit d'illustrer, seul ou en équipe, un, plusieurs ou les 10 mots de l'opération « [Dis-moi dix mots sur la toile](#) » : avatar, canular, émoticône, favori, fureteur, héberger, nomade, nuage, pirate, télésnober ...

La forme de création est totalement libre : vidéo, chant, œuvre digitale, dessin, danse, photographie, court récit, performance visuelle ou sonore, lecture...

Du 27 janvier au 17 mars, la Bataille des 10 Mots est ouverte ! C'est pendant cette période que les participants peuvent envoyer leur(s) contribution(s)* et leur fiche d'inscription remplie à bataille10mots@gmail.com et... entrer dans l'arène ! Un courrier électronique confirmera la validation et la publication en ligne de votre(vos) contribution(s)* sur le site www.bataille-10-mots.fr.

Pendant la Semaine de la langue française et de la Francophonie, du 18 au 26 mars 2017, toutes les créations seront soumises au vote du public. L'évolution du palmarès sera publié en direct et les résultats arrêtés dès le 26 mars à minuit.



**DIS-MOI
DIX
MOTS**
SUR LA TOILE



C & Cie

**Studio
WebMax**

Création de sites internet &
Supports de communication



* Un participant ne peut déposer que 3 contributions au maximum dans 2 catégories différentes (vidéo, audio, littérature et œuvre graphique).



D'après la conception graphique
d'Émilie Vitali & Laura Knoops.